Formations de Surveillant de nuit et de Maître de maison

Formation théorique :

Calendrier prévisionnel 2025-2026

Novembre 2025
S47 : Du mardi 18 novembre 2025 au vendredi 21 novembre 2025 inclus (28h)
Décembre 2025
S51 : Du mardi 16 décembre 2025 au jeudi 18 décembre 2025 inclus (21h)
Janvier 2026
S04 : Du mardi 13 janvier 2026 au jeudi 15 janvier 2026 inclus (21h)
Février 2026
S09 : Du mardi 10 février 2026 au jeudi 12 février 2026 inclus (21h)
Mars 2026
S12 : Du mardi 17 mars 2026 au jeudi 19 mars 2026 inclus (21h)
Avril 2026
S17 : Du mardi 28 avril 2026 au jeudi 30 avril 2026 inclus (21h)
Mai 2026
S21 : Du mardi 26 mai 2026 au vendredi 29 mai 2026 inclus (28h)
Juin 2026
S26 : Du mardi 23 juin 2026 au jeudi 25 juin 2026 inclus (21h)
Septembre 2026
S38 : Du mardi 15 septembre 2026 au vendredi 18 septembre 2026 inclus (28h)
Octobre 2026
S42 : Du mardi 13 octobre 2026 au jeudi 15 octobre 2026 inclus (21h)
Novembre 2026
S 46 : Le mercredi 18 novembre 2026 (7h) et le jeudi 19 novembre 2026 inclus (3h30)
Journée en distanciel
3h30

Les évaluations des blocs auront lieu dans la journée du jeudi 19 novembre 2026, à l'exception de l'évaluation du « bloc 1 » de la formation de surveillant de nuit qui aura lieu lors d'un regroupement de 2026.

IRTS Champagne-Ardenne – 8, rue Joliot Curie – 51100 REIMS – Tél. 03.26.06.22.88 – FAX : 03.26.06.29.64